

EDITION SPECIALE FEDOREST

Le jeudi 20 octobre 2022, le Comité de concertation de base (CCB) FedoRest s'est à nouveau réuni. L'autorité voulait en fait annuler cette réunion car, elle estimait qu'il y avait encore trop d'incertitudes quant à l'impact de certaines décisions, prises dans le cadre du conclave budgétaire. La CGSP s'est opposée à ce report et a été soutenue par les autres syndicats. L'autorité a finalement accepté de maintenir cette concertation syndicale. Toutefois, l'autorité a essayé de cadenciser le déroulement de la réunion par une présentation PowerPoint soigneusement préparée. Cependant, cela a échoué. Les syndicats, qui ont relayé le mal-être du personnel de FedoRest sont revenus sans cesse sur le manque de vision pour l'avenir, qui accentue les craintes du personnel.

La nouvelle administratrice de FedoRest, Madame Daisy Vervenne, a donc été obligée d'expliquer ses plans en détail. Il est toutefois important de préciser qu'il ne s'agit à ce stade que de plans. La raison en est que ces plans doivent être approuvés par le Comité de gestion de FedoRest. L'Inspection des Finances doit également donner son avis sur ces derniers. Et, en plus de cela, les choses dépendent aussi des actions politiques concrètes de la Ministre de la Fonction publique.

En quoi consistent ces plans ?

IMPACT PLAN ENERGIE 2022-2023

Vu l'augmentation du taux de fréquentation et du nombre de repas, la question se pose de savoir si les cafétérias ne devraient pas être rouvertes, surtout les jours de grande affluence (comme les mardis et les jeudis).

Cependant, l'autorité préfère d'abord déterminer comment FedoRest va gérer les mesures d'économie d'énergie récemment décidées par le gouvernement fédéral, mesures qui incluent notamment la limitation de la température à 19°C.

Au niveau du service offert, parmi les mesures avancées, figure une diminution du choix des menus proposés.

La CGSP a insisté pour qu'il y ait des mesures d'accompagnement pour le personnel de FedoRest lorsque la température est de 19°C. Plus précisément, la CGSP a demandé que des vêtements plus chauds (sweat-shirts, leggings, ...) soient fournis.

En outre, la CGSP a également demandé une communication claire sur les conséquences exactes du « plan énergie 2022-2023 », FedoRest étant amené à distribuer des boissons chaudes gratuites pendant la période hivernale.

PENURIE DE PERSONNEL

La pénurie de personnel est particulièrement aigüe à Bruxelles (FinTo et NoGa), mais la situation est aussi particulièrement tendue à Anvers et à Liège. L'autorité a assuré que ce point constitue un axe prioritaire de son plan de vision. Elle a précisé qu'elle n'analysera pas ce problème par une mesure détaillée de la charge de travail, qui mesurerait les actions des membres du personnel à l'aide d'un chronomètre. Des efforts supplémentaires seront faits pour recruter davantage et, si possible, plus rapidement. Par exemple, des vidéos de recrutement sont en cours de préparation pour attirer les personnes intéressées.

En outre, par le biais de ce qu'on appelle les « Quick Wins », des efforts seront faits pour soulager les besoins criants aussi rapidement que possible :

- En plus de recruter des travailleurs contractuels supplémentaires (contrats dits « Rosetta »), l'autorité envisage de prévoir (pour certains postes !) plus d'heures de travail, via un avenant au contrat de travail.
- L'autorité réfléchit à la mise en place d'une équipe de personnes qui, sur base volontaire, assureraient des renforts là où le besoin est le plus grand, comme à Bruxelles.
- Autre piste à l'examen, la possibilité de solliciter du personnel des services de la Logistique, pour assurer un soutien occasionnel.

A plus long terme, l'autorité veut pouvoir engager des travailleurs intérimaires ☹️. Pour la CGSP, ce projet est inacceptable !

OPTIMISATION ET BUSINESSPLAN

Les décisions budgétaires du gouvernement pourraient avoir de lourdes conséquences pour FedoRest. Par exemple, il a été décidé que l'octroi de chèques-repas (à partir d'avril 2024 !) serait en partie financé par *"l'optimisation des activités de restauration dans les différents services de la Fonction publique fédérale"*.

Ce qu'il faut comprendre exactement par le terme "optimisation" n'est cependant pas clair pour l'instant. Mais la nouvelle manager (contrairement aux précédents) ne veut pas attendre passivement. Elle prépare donc un "businessplan", en tenant également compte des recommandations de l'Inspection des Finances. Ce plan doit comprendre différents aspects au regard d'une éventuelle autonomie de FedoRest :

-Serait-il préférable que FedoRest soit séparé du SPF Finances et fonctionne comme un service autonome, actif dans toute la Fonction publique fédérale ?

-FedoRest doit-il développer sa propre organisation, avec son propre service du personnel et son propre service de la Logistique, par exemple ?

-Avec son propre service du personnel, le recrutement se déroulerait-il plus facilement ? Les procédures actuelles ne seraient pas optimales pour FedoRest. La procédure via le Selor est trop lourde et le SPF Finances ne semble pas vraiment intéressé par le recrutement de profils des niveaux D et C.

D'autres contrats que les conventions dites « Rosetta » pourraient-ils être envisagés ?

-Un règlement de travail spécifique pourrait être concerté (pour l'instant, il n'existe pas de tel règlement, énumérant les droits et obligations du personnel, car le SPF Finances n'a pas réussi à en finaliser un).

-Un service interne des ressources humaines serait chargé de suivre chaque dossier de bien-être, ainsi que de traiter les accidents du travail.

-Un service qualité et diversité serait également mis en place, il pourrait organiser des formations spécifiques pour le personnel de FedoRest.

CLIENTS EXTERNES

Tous les SPF ne participent pas au budget de FedoRest. Les membres du personnel de services de la Fonction publique fédérale qui ne souhaitent pas "entrer" dans FedoRest pourraient à l'avenir venir manger dans les restaurants FedoRest, mais ils devraient payer un prix légèrement plus élevé pour leur repas. Pour ce faire, il faudrait toutefois modifier un arrêté royal (ce qui nécessite à nouveau toute une procédure).

RETRAITES

La CGSP a insisté sur l'accès aux retraités. L'Autorité a informé que cela ne serait pas un problème, mais que les retraités, comme les clients externes, devraient payer un prix légèrement plus élevé. Une chose avec laquelle la CGSP n'est pas d'accord !

COMMUNICATION

Des mesures seront prises dès que possible pour améliorer la communication entre la direction et les membres du personnel de FedoRest. À court terme, un 'InfoFlash' régulier sera mis en place et publié.

TEAMBUILDING 2022

Le teambuilding annuel sera organisé cette année le 14 novembre 2022 (à Pairi Daiza). Le management y voit une autre occasion de communiquer directement avec le personnel.

AUGMENTATION DES PRIX A PARTIR DE 2023

Les prix de vente des produits FedoRest n'ont pas été modifiés depuis 2013. Compte tenu de l'augmentation des coûts (énergies, matières premières et salaires), il est donc proposé d'augmenter les prix de 35% en moyenne à partir de début 2023. Cette proposition doit encore être soumise au Comité B (où les syndicats négocient avec l'Autorité de l'ensemble de la Fonction publique fédérale).

PERSOPOINT

Personne n'est satisfait du fonctionnement actuel de PersoPoint. Des ajustements sont donc nécessaires de toute urgence.

La CGSP, rejointe par d'autres syndicats, réaffirme que le fait de ne pas fournir à chaque membre du personnel de FedoRest un ordinateur portable et/ou un smartphone transforme en fait ces collègues en citoyens numériques de seconde zone.

De plus, les communications de PersoPoint ne sont envoyées qu'à l'adresse électronique spécifiée (de travail) des membres du personnel. Or, les membres du personnel de FedoRest ne sont pas en mesure de lire ces courriels régulièrement, ce qui engendre d'autres problèmes. Malheureusement, l'autorité n'a pas répondu favorablement à la demande déjà faite en juin 2022. Cependant, elle promet de fournir une meilleure assistance au personnel. Par exemple, en proposant une formation. Il sera également possible de contacter directement le "SPOC PP" (Single Person Of Contact PersoPoint) pour obtenir de l'aide. Cette personne de contact a déjà commencé à rectifier les erreurs dans les compteurs de congés. Si des files d'attente se forment sur les sites FedoRest sur le (seul) ordinateur portable disponible dans ce site, il est également possible d'appeler directement la personne de contact, après quoi elle effectuera manuellement les actions nécessaires dans PersoPoint.

! La direction a en outre annoncé que les procédures parallèles sur papier (pour les demandes de congé et autres) seront supprimées à l'avenir.

REPAS PREEMBALLES

À l'avenir, la direction de FedoRest aimerait se concentrer davantage sur la production de repas préemballés. Ceux-ci ne seraient pas seulement (comme aujourd'hui) destinés à alimenter les automates de repas, mais pourraient aussi être stockés dans des points de vente plus petits afin de pouvoir les récupérer et/ou les réchauffer sur place. Avec cela, FedoRest vise à étendre ses activités.

INDEMNITES « CHAUFFEURS »

Les employés qui font office de chauffeurs (pour transporter des repas), lorsqu'ils reçoivent une amende pour des infractions au code de la route liées à leur travail, doivent les prendre en charge. La CGSP a demandé qu'une compensation soit examinée. Le président du Comité de direction du SPF Finances pourrait proposer au Collège des Présidents des Services publics fédéraux d'inclure l'octroi d'une indemnité de chauffeur dans l'AR sur les indemnités et allocations. Une évolution positive (même si cela prendra du temps).

CONTRATS DE TRAVAIL A REVOIR

La CGSP a réitéré son mécontentement quant à l'utilisation systématique des contrats de travail de 6h30/jour chez FedoRest. Comme ces contrats ne sont pas considérés comme des contrats à temps plein, les membres du personnel ne peuvent pas prétendre à certains droits sociaux, comme le temps de travail à 4/5^{ème} ou les interruptions de carrière. Ainsi, alors que de nombreux collègues de FedoRest sont déjà plus âgés, ils ne peuvent pas profiter de ces opportunités

de réduction, ce qui explique le nombre de personnes malades (parfois de longue durée).

Pour la CGSP, cela peut être résolu de deux manières : soit convertir systématiquement tous les contrats en contrats complets, avec une journée de travail de 7h36 pour tout le monde (sauf pour ceux qui continuent à préférer le temps partiel), soit reconnaître une journée de travail de 6h30 comme étant un temps plein. Cette dernière option a l'avantage de répondre au ressentiment, résultant du fait que le personnel de FedoRest ne peut pas prétendre à 12 jours de compensation, comme cela est accordé au personnel du SPF Finances, qui a opté pour le système 2 dans l'horaire variable « Finflex ». L'Autorité a pris note de cette demande.

FIN DES ACCORDS DE COOPERATION AU 31 DECEMBRE 2022

Pendant la période de crise sanitaire, le personnel de FedoRest a été déployé dans d'autres services du SPF Finances.

Cela s'est fait par le biais d'accords dits de coopération.

Actuellement, il existe encore des accords de coopération avec le centre de scanning de Namur, la Documentation Patrimoniale de Ciney, Marche-en-Famenne et Tongres.

Ces accords, qui courent jusqu'au 31 décembre 2022, seront abandonnés dès le 1er janvier 2023.

DISPENSES DE SERVICE - CLARIFICATIONS

À la demande de la CGSP, l'Autorité a précisé que les intendants seront informés que ceux qui doivent s'absenter pendant les heures de travail pour une visite chez le médecin ou le dentiste ne doivent pas prendre de congé pour cela, mais peuvent effectivement bénéficier d'une dispense de service.

Il en va de même pour ceux qui ne peuvent pas se rendre au travail en raison d'une grève dans les transports publics. Aussi dans ce cas, une dispense de service sera accordée.

CONCLUSION

La CGSP note que la nouvelle administratrice de FedoRest veut déjà être plus proactive.

Nous espérons que les syndicats seront impliqués dans la réorganisation de FedoRest.

En même temps, la CGSP aimerait mettre en garde contre un trop grand optimisme. Après tout, la volonté du gouvernement fédéral d'optimiser les services de restauration fédéraux n'est pas inspirée par une forme de magnanimité. Au contraire, elle est motivée par le désir de faire des économies. De plus, de nombreux problèmes se posent : Sous quelle forme optimale réunir les structures disparates de FedoRest ? Comment cela va-t-il affecter le personnel concerné ?

La CGSP suit ce dossier de près.

CONTACTS

Courriel : finances.AMiO@cgsp.be

Sites : WALLONIE <https://cgsp-irw-finances.be> - BRUXELLES <https://amio-bru.be/menu9>

RESPONSABLES RÉGIONAUX

IRB

Olivier VAN GOMPEN - GSM 0477 35 79
69 – E-mail : van_gompen@hotmail.com

IRW

* CENTRE

Patrick BACKES - GSM : 0471/25 12 22 – E-mail : patrick.backes@minfin.fed.be

* CHARLEROI

Claire EVERAERT - GSM : 0497/15 35 49 – E-mail : claire.everaert@minfin.fed.be

* HAINAUT OCCIDENTAL

Pierre WATTIER - GSM : 0493/71 88 77 - E-mail : pierre.wattier@minfin.fed.be

* HUY

Patrick MASSIAS - GSM : 0494/24 99 56 - E-mail : patrick.massias@minfin.fed.be

* LIEGE

Agnès PIEVNS - GSM : 0496/03 31 35 - E-mail : agnes.pievns@cgspacod.be

* LUXEMBOURG

Laurence MAZZOCCO - GSM : 0495/28 93
69 - E-mail : laurence.mazzocco@minfin.fed.be

* MONS

Olivier HORMAN - GSM : 0474/99 43 27 - E-mail : olivier.horman@minfin.fed.be

* NAMUR

Christian DEFAUX - GSM : 0471/26 43 06 - E-mail : christian.defaux@minfin.fed.be

* VERVIERS

Martine FOULON - GSM : 0498/31 42 40 - E-mail : martine.foulon@minfin.fed.be

* WELKENRAEDT

Frédéric GUIOT - GSM : 0475/37 87 55 - E-mail : frederic.guiot@minfin.fed.be

N'oubliez pas, pour vos envois de courriels, la mention « SYND » en objet.

Traitement de vos données personnelles

Déclaration de confidentialité consultable sur

<https://www.cgsp.be/politique-de-confidentialite/>

Adresse où écrire si vous ne consentez plus à l'utilisation de vos données : C G S P A l'attention du Président - Place Fontainas 9-11 1000 Bruxelles Ou info@cgsp.be.

Restons mobilisés camarades et ne lâchons rien !

Ensemble, on est plus forts !

**D'autres questions ? Contactez l'équipe
Finances de la CGSP AMiO
finances.AMiO@cgspacod.be**